

Changement climatique : une perspective des Petits Etats Insulaires ACP¹

La problématique du Changement climatique est devenue au fil des années très critique pour les pays ACP en général et pour les Petits Etats insulaires ACP en particulier au regard de l'incidence très critique de ce phénomène sur leurs perspectives de développement et des freins qu'il induit sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies présenté à New York lors de la dernière session de l'Assemblée générale dans le cadre de la Revue cinq ans après de la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre du Programme d'Action pour le Développement durable des Petits Etats Insulaires en Développement adoptée en 2005 à la suite du Plan d'Action de la Barbade révèle que l'élan sur la voie de la réalisation des OMD par ces pays s'est trouvé ralenti non seulement par les différentes crises globales qui affectent la planète (crise financière globale 2007-2010 ; crise alimentaire et des prix du pétrole 2007-2008) mais particulièrement par les crises liées aux catastrophes naturelles engendrées par le changement climatique.

Leur vulnérabilité intrinsèque est ainsi décuplée par ce phénomène dont les diverses manifestations contribuent dans certains de ces Etats au développement de l'insécurité humaine, porte atteinte à la cohésion sociale et menace jusqu'à la survie de l'entité étatique dans d'autres.

Ainsi, le but de mon propos est d'illustrer comment le changement climatique a acquis une place centrale dans le combat du développement des Etats insulaires ACP, lesquels font partie de la frange la plus fragile de la communauté internationale alors que s'ouvrira dans deux semaines à Cancun la 16^e édition de Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique.

J'aimerais ici signaler que le Secrétariat ACP, afin de catalyser le débat sur cette problématique essentielle a invité des centres régionaux impliqués dans l'organisation de la riposte contre les effets du changement climatique au plan régional notamment :

- le African Climate Policy Centre basé à Addis Abeba ;
- le Secrétariat du Pacific Regional Environment Programme basé à Apia, et ;
- le Caribbean Community Climate Change Centre basé à Belize.

Malheureusement, les institutions régionales de la Caraïbe et du Pacifique pour des raisons soit de logistique, de calendrier ou de délai d'obtention de visa n'ont pas pu être ici avec nous. Cependant, compte tenu des caractéristiques communes de ces pays face à la problématique du

¹ **ACHILLE BASSILEKIN**, communication présentée à la Réunion du Groupe ACP préparatoire à la 16^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP 16) de Cancun de Décembre 2010. Maison ACP, Novembre 2010

changement climatique, il nous a semblé judicieux de pallier cette absence en élaborant une réflexion sur les problèmes que rencontrent les pays ACP de ces deux régions, l'objectif étant de livrer un panorama général des défis des pays ACP à la suite de la présentation de la perspective africaine par le Centre régional Africain en charge du changement climatique. Puis nous aborderons la question du financement qui est au centre des préoccupations de la présente Conférence-débat.

I. Vulnérabilités des petits Etats insulaires ACP au changement climatique

Trente sept pays membres du Groupe ACP sont des Petits Etats Insulaires en développement, ce qui représente un peu moins de la moitié de l'ensemble des membres du Groupe ACP. Et parmi ceux-ci, trente un sont situés dans les régions caraïbes et Pacifique. Ce nombre est suffisamment important pour que la problématique du changement climatique qui accentue la vulnérabilité de ces pays soit devenue une priorité majeure de notre agenda.

Le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Changement climatique (GIEC) chargé par les Nations Unies d'assister les Parties à la CCNUCC sur les aspects scientifiques des changements climatiques déclarait déjà dans son rapport de 2001 que les pays en développement des îles du Pacifique bien que n'étant responsables que de 0,03% des émissions mondiales de dioxyde de carbone auraient à faire face aux conséquences les plus précoces et les plus sévères du changement climatique au cours des années à venir. Cette prédiction est amplement vérifiée aujourd'hui.

Quelles sont les vulnérabilités communes à la question du changement climatique de 31 Etats insulaires ACP situés dans les Caraïbes et le Pacifique ?

D'abord la question du réchauffement de la surface de l'océan autour de ces îles qui a été détectée il y a quelques années va continuer à se renforcer. Des études de climatologues indiquent que le réchauffement climatique provoque une dilatation thermique qui a pour conséquence une élévation du niveau de la mer. Le réchauffement climatique s'accompagne de cyclones tropicaux et d'ouragans de plus en plus dévastateurs et meurtriers, d'épisodes pluvieux plus denses marqués par des inondations, entraînant d'autres mutations spatiales et temporelles, détruisant la biodiversité, et condamnant les populations et les pouvoirs publics à consentir de nombreux sacrifices pour maintenir ou reconstruire des infrastructures avec des niveaux de technologie de plus en plus chers. Il est également souligné que l'impact négatif sur l'agriculture ira s'accroissant, les terres arables s'amenuisant au fil des années, la sécurité alimentaire sera remise en cause.

Pour illustrer mon propos, je vais prendre le cas de la dépendance en ressources halieutiques pour la sécurité alimentaire de quelques pays du Pacifique . Selon la FAO, la nourriture maritime représente 28% de l'apport en protéines animales pour les Fiji et 67% pour les Kiribati. Tout en sachant que la moyenne mondiale est de 17%. Le meilleur moyen de se rendre

compte de l'importance de la pêche pour ces petits états est de chiffrer les importations de nourriture de substitution si la ressource en poisson venait à s'épuiser. Les Fiji, les îles Samoa et les îles Salomon devraient déboursier entre 7 et 15 millions de dollars. Selon la banque mondiale, les îles Kiribati devrait même déboursier jusqu'à 22 millions de dollars, ce qui représente 38% de son PIB.

Des relevés autour de nombreuses côtes révèle une mise en péril des récifs coralliens. Par ailleurs, l'érosion des côtes sableuses et des côtes à mangrove est un processus en pleine intensification car les hautes eaux ont commencé à affaiblir les digues naturelles que constituent les dunes de sable autour des îles à côte sableuse pendant que la mangrove se rétrécit sous l'effet de l'action humaine. Et l'on a également remarqué que l'habitat humain et les infrastructures touristiques qui sont souvent concentrées sur une étroite bande littorale dans ces pays fragilise les écosystèmes qui ont constitué par le passé une barrière de protection contre l'érosion.

L'approvisionnement en eau douce qui devient au fil des années un problème sérieux va devenir un enjeu crucial sur ces îles qui connaissent une transition démographique se traduisant par une forte augmentation de la population dont les besoins en eau assainie s'accroissent compte tenu de l'élévation du niveau de vie et du développement frénétique de l'activité touristique, laquelle activité représente pourtant pour plusieurs de ces pays la première source de revenus.

La Caribbean Catastroph Risk Insurance Facility (CCRIF), une institution basée aux îles Caïmans dont sont membres les 16 gouvernements des îles de la région caraïbe a rendu public le 28 Septembre dernier une étude intitulée : « **The Economics of Climate Change Adaptation in the Caribbean** ». Cette étude a mis l'accent sur l'impact du changement climatique sur huit pays cibles que sont Antigua et Barbuda, Anguilla, Barbade, les Bermudes, les Îles Caïmans, la Dominique, la Jamaïque et Sainte Lucie. L'étude a révélé que les pertes annuelles résultant des vents violents accompagnant les ouragans, les tornades et inondations représentent jusqu'à 6% du Produit National Brut pour certains de ces pays, atteignant même 9% pour d'autres, les vents violents étant le plus grand facteur de ces pertes responsable de près de 90% des dommages à compenser. Ces pertes, conclue l'étude, sont équivalentes à l'impact d'une sérieuse récession économique. Dans le cas d'espèce, il s'agit d'une récession économique dont on ne sortira jamais car ces phénomènes liés au changement climatique se renforceront année après année. La seule note positive qu'il faut tirer de cette étude, c'est qu'elle offre des données économiques pertinentes et une base d'estimation fiable aux gouvernements des huit pays pilotes pour la conception de leurs stratégies nationales d'adaptation au changement climatique et de gestion des dommages qui en découlent.

L'une des conséquences les plus critiques du changement climatique réside dans l'accélération du phénomène migratoire. L'économiste et démographe John Kenneth Galbraith soulignait que « la migration est la plus ancienne défense contre la pauvreté ». Car le phénomène du changement climatique à la faveur des sévères inondations entraîne la perte des habitations et précipite l'effondrement des standards de vie du fait du manque d'eau potable, d'énergie, de nourriture et d'emplois dans les pays ACP les plus exposés. TUVALU est le premier pays où les gens ont dû abandonner leur terre pour échapper aux inondations. KIRIBATI et VANUATU se voient aussi forcés de reloger des populations victimes de l'érosion des côtes et de la montée du niveau de la mer.

Si nous gardons à l'esprit les résultats des recherches menées par UN-HABITAT selon lesquelles plus de la moitié de la population dans les îles Caraïbes vit en deçà de 2 kilomètres à l'intérieur des terres, il n'est pas à exclure une intensification des migrations internes résultants des conséquences du changement climatique dans les prochaines années. Ce phénomène conduira probablement à des départs vers l'étranger quand la situation sur place deviendrait plus critique. Certains gouvernements dans la région Pacifique anticipent déjà sur ces évolutions : par exemple, TUVALU a déjà négocié des accords pour évacuer sa population avec le Gouvernement de Nouvelle Zélande qui depuis 2002 accueille les ressortissants de ce pays. En revanche, l'Australie reste très inflexible dans la région sur la question de l'accueil des réfugiés climatiques alors que ce pays se situe dans le peloton de tête des pays qui produisent le plus de gaz à effet de serre.

De quels instruments se sont dotés ces deux régions ACP pour faire face au défi du changement climatique particulièrement en matière d'adaptation et d'atténuation ?

II. Eléments d'adaptation et d'atténuation de l'impact du Changement climatique adoptés par les Petits Etats insulaires ACP des régions Caraïbes et Pacifique

Des structures telles que le Secretariat du Pacific Regional Environment Programme (SPREP) basé à Appia, et le Caribbean Community Climate Change Centre (CCCCC) basé à Belize sont les principales institutions régionales dans la région Pacifique et la Caraïbe chargées respectivement de concevoir et coordonner la réponse en réunissant toutes les données et fournissant des conseils aux Etats membres de ces régions pour faire face aux défis du changement climatique aussi bien en matière d'adaptation que d'atténuation.

Ces deux institutions régionales ont mis sur pied des programmes tels que le South Pacific Sea Level and Climate Change Monitoring Project(SPSLCM) et le Caribbean Planning for Adaptation to Climate Change (CPACC) qui ont créé des réseaux de suivi et d'observation pour ces Etats insulaires. Cependant ces réseaux ne fonctionnent pas toujours avec le maximum d'efficacité du fait de certaines contraintes techniques. L'adhésion de ces

institutions au Global Climate Observing System créé sous l'égide de la CCNUCC a contribué à renforcer leurs capacités dans l'observation et le suivi des phénomènes liés au changement climatique. Et découlant de leurs obligations comme membres de la CCNUCC, la majorité des pays ACP de ces deux régions ont à ce jour achevé et soumis à l'institution onusienne leur Rapport National d'Evaluation en matière d'adaptation au changement climatique.

Car en l'absence de ces évaluations nationales, il est difficile de formuler et de planifier des politiques pertinentes d'adaptation, car les stratégies et programmes ainsi que les décisions d'adaptation resteront sans prise concrète avec la réalité. La majorité des initiatives d'adaptation dans les deux régions ont conduit à l'intégration du changement climatique dans les politiques gouvernementales pour les mettre en conformité avec les stratégies nationales de développement durable, l'objectif étant de jeter les bases de l'adaptation à long terme au changement climatique. Une lecture diagonale de quelques Rapports nationaux d'évaluation en matière d'adaptation au changement climatique révèle que les mesures prises par les Etats insulaires ACP de ces deux régions vise prioritairement à :

- Faire face à l'altération de la biodiversité et la dégradation des terres ;
- Consolider les infrastructures et l'habitat ;
- Améliorer et développer les ressources en eau ;
- Prévenir et éliminer les pratiques de mal adaptation qui sont définies comme des changements dans systèmes humains ou naturels qui par inadvertance accroissent plutôt la vulnérabilité aux effets du changement climatique, comme par exemple la destruction de la mangrove, l'assouplissement des lois sur la protection du littoral, des lois qui n'obligent pas au recyclage des eaux usées, les constructions anarchiques en zones sensibles, etc..

De nombreux projets et programmes nationaux, régionaux ou globaux qu'il serait fastidieux d'énumérer ici sont mis en œuvre dans les pays de ces deux régions et une structure comme le Global Environment Facility (GEF) est l'un de leurs créneaux d'exécution de prédilection.

Mais vous conviendrez avec moi que la question du changement climatique, du fait de sa nature globale requiert d'abord et avant tout une réponse globale si l'on veut permettre à ces îles fragiles et vulnérables de faire adéquatement face à ce défi. Alors que des études se poursuivent dans ces deux régions pour présenter l'état réel des besoins financiers en matière d'adaptation, celles qui sont disponibles nous donnent un premier aperçu des besoins. Il faut souligner que les estimations des besoins varient en fonction des méthodes d'analyse retenues. Ainsi selon le Caribbean Community Climate Change Centre, les besoins d'adaptation des pays de la région se situeraient dans l'ordre de 11 à 20 milliards de dollars par an vers 2025. Dans la région Pacifique, on estime ces besoins entre 7 et 12 milliards par an vers la même période.

S'agissant en revanche du coût des mesures d'atténuation, force est de constater que ces deux régions sont parmi les moins polluantes de la planète, contribuant respectivement selon le GIEC à 0,04% pour les pays ACP du Pacifique et à 0,1% pour les pays du CARICOM. Si l'on veut parvenir à stabiliser à 2% la température de la planète, les coûts d'atténuation cumulés pour les deux régions sont estimés entre 2 et 4 milliards de dollars par an d'ici 2025.

Mais nous sommes d'avis qu'il serait plus judicieux pour la communauté internationale de prendre à très brève échéance des mesures d'adaptation que d'en retarder l'adoption car on va déboucher sur une multiplication des situations d'urgence qui coûteront plus chères à la planète.

III. La contribution de l'UE au financement des mesures d'adaptation et d'atténuation

A Copenhague, les pays développés se sont engagés à verser 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020 pour aider les pays les plus faibles et vulnérables, notamment ces petits Etats insulaires ACP de la Caraïbe et du Pacifique à faire face aux effets du changement climatique et de leur affecter 30 milliards de dollars d'ici 2012.

Le partenaire qu'est l'Union Européenne a pris des engagements aussi bien sur le plan multilatéral à travers l'Accord de Copenhague que sur le plan bilatéral dans le cadre du partenariat ACP-UE pour aider les Petits Etats insulaires de la région Caraïbe et de la région Pacifique à faire face et renforcer leur résistance aux effets du changement climatique. Dans ce contexte, l'UE s'était engagée à contribuer au financement de la mise en œuvre rapide de l'action en faveur du climat à hauteur de 2,4 milliards d'euros par an pour la période 2010-2012.

En faisant fond de la Déclaration entre les Etats membres du Pacific Islands Forum et l'Union Européenne qu'ils ont adopté voici exactement deux ans, la partie européenne avait repris à son compte la Déclaration de NIUE qui appelle à la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien financier accru pour soutenir les mesures d'adaptation et d'atténuation visant à aider les petits Etats insulaires de la région à faire face au défi du changement climatique, tout en relevant le désir des peuples du Pacifique de continuer de vivre dans leurs pays le plus longtemps possible. Cependant, l'assistance financière de l'UE serait affectée vers les Etats du Pacifique parties à l'Accord de Cotonou pour permettre la mise en œuvre des mesures retenues dans le cadre du Pacific Islands Framework for Action on Climate Change (PIFACC).

A Lima, à l'occasion du Sommet CARIFORUM-UE tenu en Mai 2008, une Déclaration conjointe sur le Changement climatique avait également été adoptée soulignant l'urgence de prendre des mesures urgentes pour faire face entre autres urgences, à la question du changement climatique. L'UE s'était à l'époque engagée à soutenir tous les efforts des Etats du CARIFORUM dans ses efforts d'adaptation et d'atténuation en matière de

changement climatique, à travers notamment le Global Climate Change Alliance et d'autres instruments. Les domaines prioritaires listés recouvraient :

- Le soutien à la mise en œuvre de la stratégie de la région Caraïbe en matière de changement climatique ;
- Le développement d'un inventaire exhaustif et l'évaluation des facilités existantes pour déterminer la vulnérabilité des infrastructures clés et des secteurs économiques au changement climatique, particulièrement dans l'agriculture, la biodiversité, la foresterie, les pêcheries, le tourisme, la gestion des secteurs de la santé et de l'eau.
- La gestion améliorée des ressources naturelles de la région, par la création d'un environnement favorable au développement durable de la productivité agricole et la promotion de la diversification agricole.

Les deux parties s'étaient engagées à mettre sur pied un Groupe technique qui allait assurer le suivi de la mise en œuvre de cette déclaration avec pour priorité de traduire ces priorités en actions significatives concrètes.

Plusieurs inerties n'ont cependant pas permis de faire aboutir assez rapidement les engagements pris dans le cadre de ces déclarations par l'UE. Entretemps, l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE a renforcé son intérêt sur la question du changement climatique. Elle a successivement adopté le 2 Décembre 2009 à Luanda une résolution sur le changement climatique et à Tenerife le 1^{er} Avril 2010 une nouvelle résolution sur l'impact financier et économique du changement climatique dans les pays ACP.

Dans cette dernière résolution, les parlementaires reconnaissent clairement que les petits Etats insulaires en développement comme ceux de la Caraïbe et du Pacifique sont souvent les plus touchés par les risques aigus et sont en outre désavantagés sur un plan géographique par leur faible altitude et donc menacés graduellement par la mer, risquant d'être complètement submergés, en raison de la hausse du niveau des mers.

Les parlementaires ont en outre invité l'Union Européenne et ses Etats membres à accorder un financement suffisant aux petits Etats insulaires pour leur permettre de faire face aux difficultés que rencontrent, du fait du changement climatique, le secteur agricole ainsi que le secteur maritime et de la pêche, y compris en ce qui concerne la sécurité alimentaire, ce en favorisant le développement d'économies vertes grâce au transfert de technologies et à la fourniture de ressources supplémentaires destinées à financer les stratégies d'adaptation et d'atténuation de ces pays.

Par ailleurs, il faut souligner que l'Assemblée parlementaire Paritaire ACP-UE a en chantier l'adoption à Kinshasa en Décembre prochain d'une résolution sur le transfert de technologie, les nouvelles technologies et le renforcement des capacités techniques dans les pays ACP en matière de changement climatique car il s'agit incontestablement là d'éléments clés de toute réponse efficace internationale efficace à ce défi mondial.

Pour conclure, je me permettrai d'achever mon intervention sur une note d'espoir avec la « Déclaration d'Ambo » qui a été adoptée à Tarawa (KIRIBATI) le 10 Novembre dernier dans le cadre d'une Conférence qui a réuni l'Alliance des Petits Etats Insulaires et de grands pollueurs comme la Chine , l'Inde, le Brésil, l'Australie, le Japon, le Canada, la Nouvelle Zélande entre autres. La particularité de cette Déclaration bâtie sur 18 points est d'appeler à la mise sur pied d'un Fonds d'urgence qui sera adopté lors de la 16è édition de la Conférence des Parties pour lutter de manière immédiate et concrète contre l'élévation du niveau de mer qui menace sérieusement les petits Etats insulaires ACP de la région qui sont aux avant-poste des conséquences du changement climatique.

Cette Déclaration tombe donc comme une bonne nouvelle à deux semaines de l'ouverture des travaux de Cancun et nous fondons l'espoir que l'esprit qui a animé les travaux de Tarawa se transporte sur Cancun pour le plus grand bien des Petits Etats insulaires ACP et pour la planète tout court.

Achille BASSILEKIN
Sous- Secrétaire Général
Chef du Département du Développement Economique
Durable et du Commerce
Secrétariat du Groupe ACP
Bruxelles